

Procès-verbal

Bureau Directeur téléphonique du 16 mai 2014

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte.
Assistent : SCARSI Claude, PRADIER Grégory.
Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MANOUVRIER Alexis, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, BANA Philippe, JACQUET Michel.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 11h30.

Le Bureau Directeur approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de sa séance du 18 avril 2014.

Joël DELPLANQUE informe le Bureau directeur de la teneur de la décision du 28 avril 2014 et que la Présidente de la Commission nationale de discipline pour la lutte contre le dopage lui a notifiée le 12 mai en application de l'article 27.2 du Règlement disciplinaire particulier pour la lutte contre le dopage et concernant un joueur de LNH.

Après en avoir débattu, le Bureau directeur décide, en application de l'article 30.1 du Règlement disciplinaire dopage de la FFHB, de former appel devant le jury d'appel pour la lutte contre le dopage.

Le Bureau Directeur donne, à l'unanimité, au Comité de direction de la LFH un avis très favorable à la candidature de la Ligue d'Auvergne de handball pour l'organisation des finalités de la Coupe de la Ligue féminine prévues en février 2015.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité, en application de l'article 2.1 du règlement disciplinaire, la demande du Comité de l'Yonne visant à confier à la Ligue de Bourgogne le traitement, en première instance, des affaires départementales disciplinaires, pour l'ensemble de l'olympiade.

Le Bureau Directeur valide la présentation du principe de la démarche engagée depuis janvier 2014, proposée lors des CPL/CPC de janvier et février 2014 ainsi que lors des séminaires de zones de mars et avril 2014 sur le projet de concertation territoriale ainsi que la feuille de route correspondante, pour les soumettre au vote de l'Assemblée Générale. Ces propositions ont été validées par le GFC et le groupe collaboratif qui se sont réunis le 15 mai 2015 en présence des représentants des CPL et CPC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h05.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général